

/ Métropolisation et métropoles en Méditerranée

L'Agence des villes et territoires méditerranéens durables (Avitem) organise des ateliers métropolitains. Une mise en réseau d'acteurs et d'experts appuyée depuis 2017 par l'Agence française de développement (AFD) et la coopération allemande (GIZ).

Et si le nouveau souffle méditerranéen venait des villes? C'est au fond le pari tenté par l'Avitem, en mettant en place, depuis 2014, des ateliers métropolitains itinérants qui permettent à des acteurs de découvrir les pratiques des villes d'accueil, d'échanger entre eux et avec des experts. Comme l'explique Bernard Valero, le directeur général de l'Avitem, « dans les pays du Sud de la Méditerranée, deux tendances sont à l'œuvre depuis plusieurs années, une dynamique de décentralisation de la part des États, et une demande de démocratisation des citoyens vis-à-vis des administrations locales ». La prise en compte de ces évolutions nécessite que les acteurs eux-mêmes, les hommes et les femmes en charge de la gouvernance des espaces urbains, soient sensibilisés à un certain nombre d'enjeux. Bernard Valero en pointe au moins trois : une croissance démographique inédite en Méditerranée, notamment dans les pays du Sud qui deviennent des terres d'accueil pour les immigrants économiques, politiques mais aussi climatiques ; une urbanisation croissante avec un changement d'échelle des problèmes à traiter, qui devient métropolitaine ; un contexte environnemental et climatique alarmant, la région Méditerranée étant la plus dégradée au monde de ce point de vue comme en témoigne l'organisation annuelle des MedCOP en amont des COP mondiales. L'Avitem s'est donc engagée dans l'organisation de ces cycles de séminaires de haut niveau sur le développement urbain et territorial en Méditerranée. Depuis 2017, ces cycles, coproduits avec l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence de coopération allemande (GIZ), prennent la forme de trois ateliers d'une semaine chacun organisés dans trois métropoles différentes : en 2017, Aix-Marseille-Provence, Tunis et Hambourg. Comme le souligne Amine



Présentation du projet Euroméditerranée à Marseille © Avitem

Benaïssa, architecte-urbaniste consultant, un des experts mobilisés, les ateliers ont quatre spécificités : la territorialisation (les questions débattues sur place pendant une semaine sont celles du territoire) ; la capitalisation des échanges dans une démarche horizontale ; un programme permettant une appréhension globale des enjeux et des projets de chaque métropole visitée ; la place centrale donnée aux auditeurs qui permet de créer des liens entre eux.

Pour Bernard Valero, l'Avitem n'agit pas « hors-sol ». Au contraire, elle pointe « des sujets urbains montants », que des instances interétatiques, comme la conférence ministérielle sur le développement urbain durable de l'Union pour la Méditerranée tenue au Caire au printemps 2017, inscrivent également à leur agenda. Le signe que les ateliers métropolitains sont en phase avec une nouvelle dynamique méditerranéenne. / Antoine Loubière

L'AVITEM ACTEUR MÉDITERRANÉEN

Créée en 2012 et basée à Marseille, l'Avitem est un groupement d'intérêt public qui a pour objectif principal de mettre en place un dispositif d'échange d'expériences, d'expertise, de formation et de coopération permettant de promouvoir des démarches intégrées et exemplaires de développement urbain et territorial entre les acteurs français et les pays de l'Union pour la Méditerranée. Les membres fondateurs sont le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice-Côte d'Azur et l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée. L'Avitem fonctionne en partenariat avec de nombreux acteurs publics et privés. <http://avitem.org>

/ Les figures de la transition métropolitaine



© D.R.

Le développement des métropoles apparaît comme un phénomène mondial, touchant la plupart des pays de façon homogène et posant partout les mêmes questions : prédation *versus* redistribution notamment. En réalité, la comparaison internationale – et particulièrement autour de la Méditerranée – souligne la prégnance des modèles nationaux

et des stratégies géopolitiques des États en regard des dynamiques métropolitaines, surtout celles de leurs capitales. Quoi de commun au Sud entre le Maroc qui joue sa stratégie africaine au travers du développement métropolitain du *hub* de Casablanca et la Tunisie contrainte d'affirmer une position de rééquilibrage de son territoire national contre

sa métropole capitale ? Et que dire de l'Algérie, prudente face au développement de sa métropole, en raison du syndrome colonial et de l'Égypte qui tente de dissocier sa capitale politique de sa métropole frondeuse ? Il en est de même au Nord où la France tente de mettre un terme au vieux dogme de « Paris et le désert français » au travers d'une affirmation stratégique de sa région capitale, ce alors que la Grande-Bretagne est contrainte, suite au Brexit, d'opérer le mouvement inverse ?

Au-delà de ces modèles nationaux, il apparaît bien difficile – derrière les tentatives administratives – de caractériser une strate urbaine métropolitaine. Ce sont davantage des processus de métropolisation, hétérogènes et asynchrones qui caractérisent la mutation contemporaine des territoires. La métropolisation se donne à voir d'abord sur le registre économique au travers du processus de polarisation de la création de richesses et de globalisation de l'économie locale. Mais en France, par exemple, ce processus reste limité à quelques métropoles « historiques » (Paris, Lyon, Toulouse, etc.). Alors que sur un autre registre, celui des mutations sociétales (concentration des « classes créatives », tendance à la dualisation sociale...), la métropolisation est davantage marquée dans la France de l'Ouest (de Nantes à Montpellier). Enfin, si l'on considère la métropolisation d'un point de vue spatial, sous l'angle de l'intégration toujours plus vaste des systèmes urbains, au prix d'une dislocation des ordonnancements internes à ces espaces métropolisés (recomposition des rapports centre/périphérie...), c'est une grande part du territoire français qui est concerné.

Ces différentes dynamiques se combinent de façon singulière dans chaque situation métropolitaine et décrivent ainsi un éventail de « régimes de métropolisation ». Caractériser chacun de ces régimes peut permettre d'éclairer la relation qu'entretient chaque métropole aux autres territoires sans prétendre faire de la métropolisation la panacée ou la cause de tous les maux. / **Daniel Béhar** (Acadie)

réglementaire pour proposer des systèmes paysagers résilients – réseaux de parcs, renaturation des rivières – et de nouvelles perspectives pour une économie de la ressource en circuits courts ou en économie circulaire.

Par leur puissance économique et créative, les métropoles participent à la mutation vers de nouveaux modèles de production et de consommation plus durables. La mobilité, l'énergie, le logement ou encore l'alimentation constituent quelques grands piliers de transformation entre innovations technologiques, comportementales et organisationnelles. Enfin par leur capacité d'accueil et d'insertion, les métropoles méditerranéennes joueront un rôle particulier dans l'accueil des migrants climatiques, en adaptant les formes de production de la ville.

Restent à franchir certaines étapes comme l'intégration du concept de résilience comme fil conducteur des projets métropolitains. L'élévation des risques et des aléas climatiques exige une adaptabilité des modes de penser et de faire la ville. Le principe de résilience rompt avec la prévisibilité et la planification. Le projet ne peut s'assimiler à un plan établi pour les quinze ans à venir. Il s'apparente désormais à un processus qui propose vision globale et règles collectives d'anticipation et d'adaptation aux risques pour en réduire les effets. Partager des orientations, augmenter la réactivité des acteurs, mettre en capacité les citoyens d'y participer par leurs propres actions individuelles ou par des mutations comportementales, tel est désormais le rôle des acteurs de la ville au premier rang desquels les élus.

Une dernière étape du succès est celle de la mobilisation des financements. Une des pistes serait de jouer collectif entre le nouvel agenda urbain européen et l'agenda climat – Cop et MedCOP Climat. Nombre d'engagements pris au niveau national (CPDN) pour un montant dépassant les 400 milliards de dollars, complétés par les participations des collectivités locales (Convention des maires) et par les engagements de la société civile (plateforme NAZCA) croisent les problématiques urbaines – énergie, transport, habitat, déchets, agriculture urbaine, etc. À quand leur territorialisation dans des projets territoriaux intégrés ? / **Marie Baduel**